

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois, 12 fr.
Six mois, 23.
Un an, 44.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C<sup>ie</sup> place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois, 12 fr.
Six mois, 23.
Un an, 44.

ANNONCES : 15 centimes la ligne
Rédactions : 25 centimes
On traite à forfait

ROUBAIX, 11 MARS 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

La séance d'hier, de l'Assemblée nationale, a été plus calme. Quelques-uns attendaient que cela ne peut pas durer. On attendait quelque nouvel orage, on a voté à une grande majorité l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur l'Internationale.

Les adversaires du projet de M. de Bismark, sur l'inspection des écoles, c'est-à-dire les catholiques et les protestants encore croyants, avaient l'espoir que la Chambre des Seigneurs repousserait le projet de loi du tout-puissant chancelier, qui livre les écoles à la direction de l'Etat. Cet espoir s'était encore augmenté lorsqu'on avait vu la commission chargée d'examiner le projet, le modifier malgré la résistance du ministre des cultes, M. de Falk. M. de Bismark, lui-même, n'était pas sans appréhension puisqu'il menaçait les membres opposants de la chambre des Seigneurs de s'assurer la majorité par une nomination de nouveaux membres. M. de Bismark n'a pas eu le soin de recourir à cet expédient. Soit que le courage ait manqué à ses adversaires, soit que les protestants aient été convaincus par les calomnies dont le ministre ne s'est pas fait faute contre les catholiques, le projet de loi a été voté par 426 voix contre 75, et les amendements de la commission ont été rejetés. Le chancelier n'aurait peut-être pas une telle majorité. Il est vrai que la chambre des Seigneurs rappelle par sa composition notre sénat, et n'a nullement l'indépendance de la Chambre des lois, ni même de la chambre des pairs de la Restauration. Ce vote sera une leçon pour ceux qui acceptent l'enseignement primaire obligatoire en Prusse.

Le gouvernement italien n'a pas encore osé se conformer aux lois de garanties si pompeusement votées et qui devaient assurer l'indépendance du Souverain Pontife dans l'exercice de ses fonctions. Il continue à exiger des évêques nouvellement préconisés l'écéquatur, contrairement à ses promesses; mais aucun de ces évêques ne s'est rendu à ces exigences. Pour se venger, il ne reconnaît aucun de leurs actes et refuse de leur faire délivrer leurs palais épiscopaux. Quelle réalisation de ce mot : L'Église libre dans l'État libre.

Malheureux auprès des évêques, le gouvernement italien l'a été moins auprès d'un chapitre, celui des Saluces. Ce chapitre a cru devoir transmettre au gouvernement l'exemplaire qu'il avait reçu des bulles du nouvel évêque, cette communication, qui s'est faite, sans que l'évêque en eût été prévenu — il ne l'aurait pas permis — a été blâmée à Rome.

Le prince Frédéric-Charles vient de passer deux semaines dans la ville éternelle; il a été reçu en audience par le Pape. On avait dit que cette audience n'avait aucune importance, qu'il n'y avait là, de la part du prince, qu'un acte de courtoisie. Il paraît cependant qu'il y a eu plus. Une dépêche de Munich annonce que Frédéric-Charles a demandé au Souverain-Pontife, de la part de l'Empereur Guillaume et de M. de Bismark, qu'il intervint auprès des catholiques allemands pour faire cesser leur opposition qui gêne le Grand Prussien; car, M. de Bismark ne trouve pas comme les Débats que l'opposition du Vatican soit une question oiseuse. Pie IX a refusé d'intervenir. Il aurait déclaré au prince prussien qu'il n'avait pas à s'immiscer dans des questions semblables et qu'il était d'ailleurs convaincu que si le gouvernement allemand traitait les catholiques avec justice et bienveillance, ceux-ci lui en seraient reconnaissants.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

SUR L'INSURRECTION DU 19 MARS

TOME 1<sup>er</sup> — RAPPORTS.

Documents relatifs au département du Nord.

(Suite.— Voir le Journal de Roubaix d'hier.)

Rapport du Préfet du département du Nord.

Lille, le 15 juillet 1871.

Monsieur le Président,

Aucun mouvement séditieux grave ne s'est produit dans le département du Nord pendant l'insurrection de Paris.

Toutefois, dans les premiers jours du mois d'avril, un détachement de sous-officiers, une vingtaine environ, appartenant au 75<sup>e</sup> de ligne, envoyé de Lille à l'armée de Versailles par le chemin de fer, a parcouru les rues de la ville en criant : « Vive la Commune ! » Ces cris n'ont pas trouvé d'écho auprès des passants en petit nombre en ce moment à cause de l'heure matinale, 7 heures du matin.

Cependant, le détachement partit sans résistance. Dans la gare de Douai, pendant l'arrêt du train, de nouveaux cris séditieux furent proférés sans trouver plus de succès qu'à Lille. Informées de ces désordres, les autorités militaires et civiles firent arrêter et désarmer le détachement dans la gare d'Arras. Après une enquête, les coupables furent sévèrement punis, ainsi que plusieurs officiers du régiment dont la négligence dans cette affaire avait été vraiment déplorable.

L'esprit de l'armée, en garnison dans le département du Nord, a été généralement bon, malgré les éléments très-divers et souvent douteux qui la composaient au début de l'insurrection. Néanmoins, on a dû donner une autre destination à deux capitaines du génie en résidence à Dunkerque, dont les sympathies pour le succès de l'insurrection n'étaient pas tolérables.

Les provocations à la révolte contre la loi représentée par l'Assemblée nationale et le gouvernement, n'ont pas manqué dans le département du Nord pendant le temps qu'a duré l'insurrection et surtout à ses débuts.

Le parti socialiste, peu nombreux dans le Nord, mais assez fortement organisé à Lille, avait fondé un journal, le Travailleur du Nord, qui cherchait à amener le succès de la Commune par tous les moyens en son pouvoir : adhésion formelle à la Commune de Paris, fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique, outrages envers le gouvernement, rien n'était négligé par M. Losson, rédacteur-en-chef de ce journal, pour arriver à ses fins.

Une poursuite judiciaire a été intentée contre le Travailleur du Nord, mais la Cour d'Assises n'a pas encore statué. Par application de la loi du 27 juillet 1849, l'autorisation de colporter le Travailleur du Nord sur la voie publique a été retirée; le journal a cessé aussitôt de paraître. Depuis, il a essayé, mais vainement, de reprendre sa publication sous des noms divers; les fonds ont toujours manqué.

Un journal étranger, le Peuple belge, publié à Bruxelles, poursuivait le même but que le Travailleur du Nord. Conformément à la loi du 17 février 1852, l'interdiction d'entrer en France a été prononcée contre ce journal; quelque temps, il s'est efforcé d'échapper aux effets de cette décision, mais il a dû y renoncer.

Le 22 avril, une affiche fut trouvée sur les murs de Dunkerque signée du nom de Martin, elle appelait aux armes et excitait les ouvriers à marcher au secours de l'insurrection de Paris. Promptement arrachée par les agents de l'autorité, elle ne fut pas remplacée; une enquête ordonnée pour rechercher l'auteur de cette affiche est restée sans résultat.

A côté des provocations directes, il est juste de placer les encouragements détournés, donnés à l'insurrection dont la résistance a été certainement prolongée par ces sortes d'encouragements. Le 15 mai, dès la première réunion du nouveau conseil municipal de Lille, M. Mazure, conseiller municipal, rédacteur en chef du journal le Progrès du Nord (publié à Lille), ancien secrétaire de M. Gambetta, présenta à ses collègues un projet d'adresse concernant l'insurrection de Paris (voir le Progrès du Nord ci-joint numéro du 17 mai et le numéro de l'Écho du Nord du 24 mai.)

Malgré une vive opposition de M. Catel-Béghin, maire de Lille, malgré l'opposition de dix conseillers municipaux, l'adresse, modifiée, est vraie, fut votée. Ne contenant pas un mot de blâme contre l'insurrection et contre les crimes déjà commis, notamment le meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas, cette adresse devint bien vite, pour les partisans de la Commune tant à Paris que dans le département du Nord, un véritable encouragement. Elle déterminait certainement les anciens membres de la Commission municipale de la ville du Câteau à rédiger une adresse à peu près semblable.

Divers journaux, obéissant sans doute à un mot d'ordre, le Progrès du Nord, le Libéral du Nord, publié à Roubaix, le Libéral de Cambrai, ne dissimulèrent

plus leur mécontentement contre les efforts de l'armée et du gouvernement pour amener la défaite de l'insurrection; c'était trahir leurs véritables sympathies.

En même temps, on organisait un système de fausses nouvelles, à l'aide desquelles on cherchait à tromper Paris sur l'état du département du Nord, et le département, sur la puissance de l'insurrection. C'est ainsi que, sur des renseignements mensongers envoyés de Lille et portés très-probablement par des agents inférieurs dont plusieurs appartenaient à l'insurrection, on représentait les ouvriers Roubaix comme n'attendant qu'un mot d'ordre pour proclamer la Commune. On publiait dans Le Vengeur, le mot donné par les journaux de Paris qu'une insurrection avait éclaté à Lille, que le général, le préfet et le procureur de la République avaient dû se retirer à la citadelle et demander des renforts.

De leur côté, le Travailleur du Nord, le Progrès du Nord, le Libéral du Nord, le Libéral de Cambrai, multipliaient à l'envi les ressources et les moyens de défense de l'insurrection et on se plaisait à répéter ce mot échappé au général Faidherbe, ainsi qu'à son chef d'état-major, M. le colonel du génie de Villonoisy : « que Paris était impenable et qu'on n'en viendrait peut-être pas à bout avec une armée de 300,000 hommes. »

Des émissaires envoyés par la Commune ont parcouru le département. Trouvant peu de sympathies et redoutant l'active surveillance partout organisée, leurs démarches furent prudentes et ne permirent pas de les découvrir. Un d'eux seulement fut arrêté au commencement de mai; le sieur Lenard, capitaine des barricadiers de Paris, aide de camp de Luitier. Il a été mis à la disposition du parquet de Valenciennes. Les efforts de ces agents ont échoué; aucun enrôlement ne put se faire dans le département pour le service de l'insurrection, soit ouvertement, soit en usurpant le nom des gouvernements d'Autriche et d'Italie.

Un moment, on craignit à Cambrai vis-à-vis des soldats prisonniers revendus d'Allemagne et formés en corps d'armée par le général Clinchant. L'énergie du général, le bon esprit des troupes, un surcroît de surveillance exercé à Lille ont déjoué ces tentatives. On sait la part prise par le général Clinchant dans la défaite de l'insurrection de Paris.

Si le département du Nord n'a mis au service de la Commune aucune force organisée, il a malheureusement fourni à l'insurrection des chefs et des partisans nombreux.

Delescluze est de Valenciennes. Journaliste dans cette ville avant 1848, commissaire du Gouvernement dans le département du Nord après le 24 février, il a laissé à Lille et dans tout le département le souvenir d'un administrateur despote et révolutionnaire.

Cluseret est fils d'un colonel d'infanterie retraité à Lille.

Arnold, membre de la Commune, appartient à une famille de la bourgeoisie de Lille. Son père, homme fort honorable, est employé de commerce dans la maison Henri Bernard.

Vermersch, rédacteur du journal le Père Duchêne, est le fils d'un brigadier de police de la ville de Lille.

Assi est né à Roubaix, son père était relieur; lui-même a exercé à Roubaix la profession d'ajusteur-mécanicien, avant d'entrer au 101<sup>e</sup> de ligne qu'il a déserté.

Bergeret, d'abord employé à la succursale de la Banque de France à Lille, a été quelque temps rédacteur du Progrès du Nord, journal qui se publie en cette ville.

Paschal Grousset, élève boursier de l'Etat, est le fils d'un économiste du Lycée de Douai.

Enfin, Lapie, fabricant de bombes à Paris, gravement compromis dans l'insurrection comme membre du Comité central, appartient à une famille de cultivateurs de Marcoing (arrondissement de Cambrai). Des lettres fort importantes viennent d'être saisies chez ses parents en vertu d'une commission rogatoire et renvoyées au préfet de police.

On lit dans une de ces lettres adressée par Lapie à sa sœur au début de l'insurrection : « Quand aux généraux Lecomte et Clément Thomas qui viennent d'être fusillés, je ne regrette pas leur mort, mais les cartouches brûlées pour s'en débarrasser. »

Depuis la défaite de l'insurrection, une vingtaine d'insurgés, originaires du département du Nord, y ont été arrêtés après avoir réussi à

s'échapper de Paris. Chels ou soldats, ils paraissent n'avoir occupé qu'un rôle obscur parmi les défenseurs de la Commune.

Depuis plusieurs années, l'Association Internationale a recruté des affiliés parmi les nombreux ouvriers employés aux fabriques du département du Nord.

Dans l'arrondissement de Lille, c'est à Roubaix que l'Internationale compte le plus d'adhérents (800 environ.) Ils ont été recrutés par Varlin et Assi et paraissent être maintenus sous la direction de M. Junker, contre-maître de la maison Cavy, membre du Conseil municipal depuis les dernières élections.

A Lille, malgré le séjour prolongé de Varlin et ses efforts, l'Internationale a peu réussi; l'ouvrier lillois est naturellement méfiant, il supporte difficilement une direction occulte, il a beaucoup souffert en 1848 du chômage prolongé, causé par la révolution, et il ne l'a point encore oublié. De plus, les patrons à Lille s'occupent beaucoup du sort de leurs ouvriers, et exercent sur eux une sérieuse influence.

Dans le bassin houiller de Valenciennes, l'Internationale est fortement organisée parmi les ouvriers mécaniciens d'Anzin et de Denain. Les chefs sont en Belgique, à Liège, centre de l'Association. Un avocat de Moxs (Belgique), M. Coudroy, signalé depuis quelque temps comme un des agents les plus actifs de l'Internationale dans l'arrondissement de Valenciennes, a été arrêté et expulsé du territoire français pendant le mois de mai dernier. Un sieur Villeval, ouvrier bijoutier à Bruxelles, fut arrêté à la même époque comme porteur des instructions de l'Internationale de cette ville à l'Internationale de Paris. On proposait de lenter à Lille un soulèvement, et, en cas de succès, de marcher sur la Belgique. Ces instructions ont été saisies et Villeval a été mis à la disposition du parquet de Lille.

Les ouvriers des mines, fort nombreux dans l'arrondissement de Valenciennes, comptent jusqu'ici peu d'affiliés à l'Internationale. Ce résultat est dû à la surveillance attentive et intelligente des directeurs de ces compagnies.

Aux environs de Cambrai, les ouvriers des usines du Cateau, d'Inchy, de Saint-Souplet, sont depuis quelque temps l'objet des flatteries les plus exagérées du parti radical et du journal le Libéral de Cambrai, fondé en 1869. L'Internationale s'est facilement introduite parmi eux et depuis, les sentiments d'ordre et d'honnêteté, si communs autrefois aux ouvriers de ces contrées, ont beaucoup diminué. Aucun renseignement précis n'a pu être recueilli sur l'organisation de l'Internationale dans les arrondissements de Douai et d'Avènes.

Les arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque ont complètement échappé, jusqu'à présent, à l'influence pernicieuse de cette association.

Les chefs de l'insurrection de Paris et leurs partisans à Lille et ailleurs ont compris tout de suite qu'ils ne pouvaient guère compter sur un soulèvement dans le Nord, au profit de la Commune, mais ils ont essayé de multiplier, à l'aide de l'Internationale, les grèves parmi les ouvriers. Ils espéraient ainsi amener des désordres et opérer une diversion utile à leur cause, en créant au Gouvernement de sérieuses difficultés, et en immobilisant les troupes des garnisons du département du Nord.

A Roubaix, plusieurs grèves eurent lieu pendant l'insurrection; elles durèrent peu et se passèrent sans désordres.

A Anzin, les ouvriers mécaniciens de plusieurs usines (400 environ), se mirent en grève sans motifs sérieux vers la même époque. En même temps, on essaya de faire mettre en grève les 10,000 ouvriers de la compagnie des mines d'Anzin.

Les nouvelles des succès de l'armée de Versailles, les mesures fermes et prudentes prises par M. le sous-préfet de Valenciennes, l'arrestation de M. Coudroy, agent de l'Internationale, empêchèrent tout désordre et mirent fin à cette grève qui, un moment, menaçait de prendre des proportions considérables. Tels sont, M. le président, les renseignements que j'ai pu recueillir sur les questions que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de l'insurrection du 18 mars; ils révèlent, dans le département du Nord une situation relativement satisfaisante. Toutefois, il ne faut pas se faire d'illusions, les choses eussent promptement changé si l'insurrection eût triomphé à Paris; et beaucoup qui craignaient de se compromettre pendant la lutte, se taisent aujourd'hui ou maudissent les vaincus, se fussent rangés

de leur côté s'ils avaient eu momentanément le dessus.

Dans le département du Nord, les agglomérations ouvrières sont nombreuses; 16 villes comptent plus de 10,000 habitants; partout on rencontre des usines importantes. De la Belgique qui borde tout le département, arrivent chaque jour des éléments dangereux. Pour éviter tout désordre ou le réprimer aussitôt énergiquement, il faut des autorités vigilantes, une gendarmerie beaucoup plus nombreuse que celle qui existe, et des troupes disciplinées.

Veillez agréer, etc.

Le Préfet du Nord,

Rapport de M. le Chef de la 3<sup>e</sup> Légion de gendarmerie.

Lille, le 20 juillet 1871.

Monsieur le Président,

Après avoir inspecté ma légion, ce qui a exigé mon transport dans chacun des arrondissements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, je suis à même de vous fournir les renseignements que vous m'avez demandés par votre lettre circulaire du 8 juillet courant. Je dois, tout d'abord, vous donner l'assurance, Monsieur le Président, que l'immense majorité de la population de ces trois départements si importants, bien que travaillée par les émissaires de l'Internationale, est restée étrangère aux violentes passions qui ont amené la déplorable insurrection du 18 mars. Mais s'il me paraît certain que cette excellente population a répudié les excès commis au nom de la liberté, il n'en est pas moins acquis à l'histoire de notre malheureux pays, que la Commune de Paris a eu des adhérents dans tous les départements, sans exception. J'ai pris note de faits que je vais vous indiquer, afin de vous donner la mesure de la participation de certains démagogues aux événements qui nous occupent; les voici :

Nord.

Le 21 avril dernier, un nommé Gérard, Léonidas, fut signalé à la gendarmerie comme se livrant à une propagande révolutionnaire très-active; il se présentait dans les établissements industriels comme voyageur d'une maison fournissant aux usines l'huile à graisser les machines; mais, de fait, il ne tentait d'entrer dans les ateliers que pour y détourner de leur travail les ouvriers en leur débitant ses théories.

Arrêté, le 22 avril, par la gendarmerie d'Anzin, il fut immédiatement l'objet d'une perquisition qui amena la découverte de papiers si compromettants qu'il n'y avait pas moyen de douter de son rôle; en effet, on trouva dans son portefeuille une carte lui donnant le titre d'inspecteur des barricades; une autre le faisait aide-de-camp de l'ouvrier; enfin il avait un laissez-passer prussien et un passe-port de la commune. Conduit à Paris, le 16 juin, il fut mis à la disposition de M. le préfet de police. Depuis quand voyageait-il ? je l'ignore.

Le 17 mai, une grève que rien n'avait pu faire prévoir, se produisit à Anzin, parmi les ouvriers mécaniciens de la maison Carion Delmotte, et dura 6 jours. Au nombre de 150 environ, ils se répandirent dans la commune d'Anzin et empêchèrent les ouvriers des autres usines d'entrer dans leurs ateliers. Ceux-ci, visiblement contrariés, se mirent en grève plutôt par contrainte que de leur propre mouvement. Quant aux mineurs que ces mécaniciens voulaient aussi entraîner à la grève, ils tirent bon, disant hautement qu'ils n'avaient pas de conseils à recevoir des ouvriers d'une autre profession que la leur; que lorsqu'ils voudraient se mettre en grève, ils n'iraient pas leur demander avis. Cette grève, dont on ignorait la cause, au moment où elle se produisit, était la conséquence de conciliabules, qu'avait présidés, la nuit, un nommé Condroy, avocat belge, de Mons, qui fut arrêté par la gendarmerie. On se contenta de l'expulser du territoire français, le 28 mai.

Somme.

Une autre grève se produisit, au même moment, à Moreuil (Somme) où les ouvriers quittaient, comme à Anzin, leurs ateliers sans motif. Ici, la manifestation fut plus accentuée. Les ouvriers grévistes se munirent d'une loque rouge et parcoururent la localité en criant : Vive Paris ! Vive la Commune !

On fit quelques arrestations et l'ordre fut rétabli de suite. Quand vint cette affaire devant le tribunal de Montdidier, la défense prétendit que ces ouvriers avaient crié : Vive la Commune de Montdidier... que la loque rouge n'était qu'un drapeau tricolore déchiré en jouant; bref, ces